



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL EN VUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES QUI SE TIENDRONT LE 2 NOVEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière-trésorière et responsable de la comptabilité, que le conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 21 juillet 2025, la résolution 2025-07-080 modifiant le calendrier des séances du conseil en vue des élections municipales du 2 novembre 2025 comme suit :

La séance qui était prévue le 2 octobre 2025 sera devancée au 30 septembre 2025.

Donné à Ivry-sur-le-Lac,
Ce 22^e jour de juillet 2025

Caroline Paquin
Greffière-trésorière adjointe et responsable de la comptabilité.

MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Caroline Paquin, greffière-trésorière adjointe et responsable de la comptabilité, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 22 juillet 2025 l'avis public concernant la modification du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2025 en vue des élections municipales qui se tiendront le 2 novembre 2025.

En foi de quoi je donne ce présent certificat, ce 22^e jour de juillet 2025

Caroline Paquin
Greffière-trésorière adjointe et responsable de la comptabilité.